



L'Écoute

Bulletin de liaison et d'information du C.V.T.G.

Février 2004

Le mot du Président

Un journal, pourquoi ?

Nous avons pensé qu'un club sans journal était un club sans âme. Peu d'occasions nous sont données de nous rencontrer, de nous connaître, des décisions sont prises par le Comité Directeur qu'il faut expliquer, des informations utiles à tous doivent être communiquées, et bien d'autres choses encore. Bien sûr, ce n'est pas gratuit, mais nous nous efforcerons d'être raisonnables sur le volume et la fréquence de parution.

D'ailleurs ce journal existait et nous tenons à honorer, ici, ceux qui l'ont fait vivre pendant des années. C'est d'ailleurs le fait qu'il ne paraisse plus qui en a fait apparaître toute l'importance. Nous essaierons d'en faire un organe de dialogue et, pour cela, nous comptons sur tous ceux qui auront des idées pour y participer. Vous pourrez, pour cela, écrire ou téléphoner aux membres du comité de rédaction :

- Pierre Couturon, Belmontet, 82230 La Salvetat Belmontet – Tél : 05 63 03 20 37
- Nadine Astruc, 30 rue Sainte Catherine, 82210 Saint Nicolas de la Grave – Tél : 05 63 95 90 94
- Béatrice Cazin, Mazères, 82110 Cazes Mondenard – Tél : 05 63 04 03 96

Contenu et coût prévisionnel

Quelques idées (n'hésitez pas à nous en suggérer d'autres)

- Comment participer à une régates et pourquoi. La régates, au-delà de l'aspect sportif, est une occasion privilégiée de se rencontrer amicalement.
- Règles essentielles pour la régates. Handicap et principes de classement.
- Stratégie, principes de base et réglages pour tirer le meilleur de son bateau.
- Participation aux comités de course.
- Plaisance sur le plan d'eau ou en mer dans le cadre du club.
- Organisation de sorties collectives.
- Extraits de revues ou livres divers sur la voile dans le passé ou le présent.
- Nouvelles du Club ou concernant les adhérents (naissances, événements divers).
- Petites annonces diverses.
- Appel à suggestions pour l'organisation, la gestion, courrier des lecteurs.
- Et tout ce qui permet de favoriser le contact entre membres du club et de faire aimer la voile.

Coût estimé :

Photocopie : 0, 22 Euros pour 2 pages recto-verso

Expédition : 0, 55 Euros par enveloppe préaffranchie

Total : 0, 77 Euros par adhérent et par édition, soit 5 Francs

Par an : 5 x 75 x 4 = 1500 Francs sur la base de 75 destinataires et 4 éditions par an.

Informations générales sur le club

- Rappel du nom des divers responsables :
 - Président : Olivier Lambin-Bernot
 - Vice-président : Alain Laderrière
 - Secrétaire : Béatrice Cazin
 - Secrétaire adjoint : Christian Anstett
 - Trésorière : Stéphanie Astruc
 - Trésorier adjoint : Henri Lacans

- Nombre d'adhérents licenciés en 2003 : 93 dont 71 votant aux Assemblées Générales.

- Nombre de bateaux et types.
 - Habitables : 31
 - Dériveurs légers: 14
 - Dériveurs lourds et catamaran : 5

- Bateaux propriété du Club :

1 Microsail	2 Laser	2 Bateau de Sécurité
1 Challenger Micro	1 Europe	2 Annexe
3 420	4 Optimist	
1 470	6 Miniji	
1 X4	1 Catamaran	

Ces bateaux sont destinés à permettre la découverte, la formation et la pratique de la voile à ceux qui ne peuvent investir ou qui ne savent pas encore ce qui leur conviendrait le mieux.

Rappelons que l'utilisation des dériveurs du club impose le port du gilet pour tout l'équipage ainsi que la présence active d'un bateau de sécurité.

Une permanence est organisée tous les mercredi après-midi pour les Miniji. Une sécu est mise à l'eau à cet effet, des bouées sont mouillées pour improviser des régates et ceci n'est pas réservé aux Miniji. Il serait intéressant qu'une telle initiative soit prise, aussi, le samedi ou le dimanche.

Appel à bonnes volontés :

Notre club ne peut fonctionner sans un certain nombre de travaux, concernant, entre autres :

- Entretien parking et mouillages
- Travaux divers sur les bateaux du club
- Action d'urgence en cas de crue ou de menace de vent fort
- Participation à l'organisation de régates, fêtes, etc...

Les deux premiers sujets, conditionnent la sécurité, mais aussi l'image du club auprès du public qui fréquente le site. Il suffit de se promener sur le talus, au-dessus de l'enclos, pour se rendre compte de l'impact visuel créé par des bateaux noirs de mousse, couverts de bâches déchirées, ou par les congères de feuilles qui s'empilent contre le grillage. Nous avons besoin d'agrandir le parking à bateaux ; il faut éviter de donner aux décideurs des arguments pour nous le refuser.

Michel Delbert est la cheville ouvrière de cette activité. Il serait souhaitable qu'il dispose d'une liste de gens prêts à participer en cas de besoin. N'hésitez pas à le contacter, quand vous passez au club pour vous entendre avec lui.